



cartes d'accessibilité ferroviaire

Contexte et objet de l'étude :

Le CPER 2007 - 2013 en région Poitou-Charentes prévoit d'importants travaux de modernisation des lignes régionales. L'un des souhaits de la région est d'augmenter la vitesse des TER pour améliorer leur attractivité en terme de temps de parcours par rapport à la route. De plus, les LGV SEA et Poitiers - Limoges vont modifier totalement les temps de parcours au niveau interrégional. Les études dont on dispose à ce jour permettent de connaître le nombre moyen de voyageurs et la part de marché du fer sur chaque relation mais aucune carte n'est actuellement disponible pour comparer les temps de parcours moyens fer / route sur les relations entre les différentes villes de la région et avec les grandes villes des régions limitrophes (Tours, Nantes, Bordeaux, Limoges).

Résultats attendus :

L'objectif est de comparer sur SIG les temps de parcours routiers et ferroviaires entre chaque nœud ferroviaire de la région Poitou-Charentes (Poitiers, Saintes, La Rochelle, Angoulême) et chaque arrêt TER en Poitou-Charentes mais aussi dans les départements limitrophes.

Méthodologie envisagée :

Utilisation des méthodologies développées par le CETE Nord-Picardie et le Sétra sous TransCAD et du CD ROM Horaires de la SNCF pour le calcul des accessibilités ferroviaires. Utilisation de la méthodologie du calcul de la vitesse routière à l'heure de pointe utilisée par le CERTU sur le réseau ROUTE500 sous TransCAD pour les accessibilités routières. Superposition sur la même carte des accessibilités ferroviaires et routières pour comparer les deux modes de transports conformément à la méthode développée par le CETE Nord-Picardie

Valorisation de l'étude (utilisation et diffusion des résultats, suites à donner, ...) :

Donner une vision plus objective et globale aux services de l'Etat sur la compétitivité du rail en Poitou-Charentes en terme de temps de parcours afin de déterminer les impacts du programme de modernisation ferroviaire du CPER et ceux des projets de LGV sur la desserte ferroviaire dans la région.

Diffusion des cartes lors des comités de pilotage aux partenaires de l'Etat

Si la méthodologie le permet, utilisation des projets de desserte fournis dans les dossiers AVP PRO pour établir des cartes de l'accessibilité ferroviaire future pour montrer l'impact des opérations sur la compétitivité des dessertes TER par rapport à la route en terme de temps de parcours et l'impact des projets de LGV sur les temps de parcours avec les régions limitrophes.